

missions commerciales à l'étranger, l'organisation et le financement de visites d'étrangers au Canada pour stimuler la vente de produits canadiens sur divers marchés d'exportation.

Contrairement aux projets mis sur pied par le PPP, les propositions dans le cadre du PDME viennent de l'industrie canadienne et non du gouvernement. Grâce à ce programme, le Ministère octroie des prêts remboursables à des sociétés pour couvrir les frais occasionnés par la pénétration de marchés étrangers; étant donné les risques courus, ces sociétés ne seraient peut-être pas incitées à prendre de telles initiatives. Le PDME comporte plusieurs volets conçus pour répondre à un besoin de commercialisation précis en termes de régions, de produits ou de services techniques de commercialisation. Tous les volets visent à encourager les sociétés à s'implanter sur des marchés rentables pour leurs produits.

La section "A" porte sur la participation canadienne à des projets d'investissement à l'étranger; la section "B", sur l'exportation des produits et des services canadiens; la section "C", sur la participation à des foires commerciales à l'étranger; la section "D", sur les frais d'accueil de visiteurs étrangers au Canada; et la section "E", sur les consortiums d'exportation.

Pour de plus amples informations au sujet du PPP et du PDME, s'adresser à:

Direction de l'Afrique
Direction générale de l'expansion du
commerce — Afrique et Moyen-Orient
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE), société d'État qui rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'État au Commerce international, offre des services essentiels aux gens d'affaires canadiens.

Les principales fonctions de la SEE sont:

1. d'assurer l'exportateur canadien contre tout défaut de paiement imputable aux risques de crédit ou aux risques politiques indépendants de